

Nouvelles

Avril 2025



- Évolution de la situation concernant les tarifs
- Fonds des leaders John-R.-Evans
- Annonces de financement publiques à venir
- Conférence canadienne sur l'administration de la recherche
- Rapports financiers
- Rapport annuel du Fonds d'exploitation des infrastructures
- Versements du printemps 2025 au titre du Fonds d'exploitation des infrastructures
- Publication du Rapport de 2024 sur les résultats
- Rapports d'avancement de projets
- Des nouvelles du Navigateur
- Nouveaux articles et balados sur les travaux de recherche menés dans vos établissements
- Dates importantes à retenir

Évolution de la situation concernant les tarifs

Les tarifs imposés par les États-Unis, conjugués à la réponse du Canada, pourraient avoir d'importantes répercussions sur certains projets d'infrastructure de recherche. Dans ces circonstances, nous sommes conscients que les établissements ont une marge de manœuvre limitée en ce qui concerne les sources d'approvisionnement en équipement de recherche, ce qui pourrait accroître la pression financière sur ces installations.

Nous comprenons également qu'en raison de l'évolution rapide de la situation, il est particulièrement ardu de planifier et de faire des prévisions. Bien que nous vous encourageons à vous préparer à divers scénarios possibles, y compris l'inflation et les droits de douane éventuels, nous reconnaissons qu'il peut être difficile de faire des prévisions fiables dans ce contexte d'incertitude.

Sachez que nous restons en contact permanent avec le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada afin d'être au courant des développements en cours et de vous faire part de leurs répercussions sur la communauté de la recherche et les projets que nous finançons. Nous vous remercions de nous informer de la manière dont ces mesures touchent votre capacité à planifier et à mettre en œuvre des projets d'infrastructure de manière efficace.

Nous attachons une grande importance à vos commentaires par rapport aux défis auxquels vous êtes confrontés dans cet environnement en pleine mutation et nous nous engageons à soutenir la mise en œuvre réussie de tous les projets financés par la FCI.

Fonds des leaders John-R.-Evans

Enveloppe 2023-2026

Les enveloppes au titre du Fonds des leaders John-R.-Evans (FLJE) pour 2023-2026 arrivent à terme. Comme lors des cycles précédents, les projets soumis dans le cadre des concours de juin et d'octobre 2025, ainsi que les propositions soumises à l'automne dans le cadre du FLJE – Partenariat avec le programme des chaires de recherche du Canada, seront pris en compte dans l'enveloppe actuelle (2023-2026).

Enveloppe 2026-2029

Cette enveloppe comprend 270 millions de dollars. Le cycle de trois ans s'amorcera avec la soumission des propositions au concours de février 2026. Nous informerons chaque établissement par courriel du montant de son enveloppe individuelle à la fin du mois de mai 2025.

Sachant que les établissements pourraient tirer parti de nouvelles occasions d'attirer des personnes de talent, nous ferons preuve d'une certaine souplesse en ce qui concerne la gestion de l'enveloppe. Sitôt son enveloppe actuelle dépensée, un établissement pourra puiser dans sa nouvelle enveloppe 2023-2026.

Vous trouverez un aperçu de votre enveloppe actuelle du Fonds des leaders John-R.-Evans à partir du tableau de bord de votre établissement dans le Système de gestion des contributions de la FCI (SGCF).

Pour toute question, veuillez contacter votre chargé ou chargée de programmes.

Annonces de financement publiques à venir

Après les élections fédérales et l'assermentation d'un nouveau cabinet, nous commencerons à discuter avec le gouvernement du Canada des dates des annonces de financement national en suspens. Par conséquent, toutes les décisions de financement de la FCI au titre du Fonds des leaders John-R.-Evans et de ses volets partenariats (novembre 2024 et mars 2025) ainsi que du Fonds des collègues (mars 2025) demeurent sous embargo. Comme d'habitude, nous vous donnerons des précisions à propos de ces annonces de financement dès que possible. Entre-temps, n'hésitez pas à contacter **Cynthia Beaudin**, notre conseillère principale en communication, si vous avez la moindre question.

Conférence canadienne sur l'administration de la recherche

Nous participerons de nouveau à la **Conférence canadienne sur l'administration de la recherche** qui se tiendra à Fredericton, au mois de mai. Notre équipe des Programmes et de la planification ainsi que celle des Finances seront sur place afin de faire des présentations et de répondre à vos questions sur divers sujets, notamment les mises à jour relatives aux programmes de financement; la sécurité de la recherche; la gestion suivant l'octroi d'une contribution financière; notre outil de suivi pour l'analyse des tendances financières; les modalités relatives aux versements du Fonds d'exploitation des infrastructures et le monitoring de ce fonds, ainsi que le Navigateur d'installations de recherche. Nous croyons en l'importance de maintenir des liens étroits avec le personnel administratif de la recherche; nous vous invitons donc à venir nous rencontrer à l'occasion de cette conférence.

Rapports financiers

Les rapports intermédiaires pour la période se terminant le 31 mars 2025 doivent être soumis au plus tard le 15 juin 2025 pour les projets d'infrastructure en cours ayant reçu une contribution de la FCI avant le 1^{er} avril 2025. Toutefois, si votre établissement prévoit soumettre un rapport financier final avant le 30 septembre 2025, il n'est pas nécessaire de soumettre un rapport intermédiaire avant le 15 juin 2025. La liste des rapports que doit soumettre votre établissement est publiée dans le SGCF. Veuillez noter que c'est l'endroit où soumettre tous les rapports financiers.

Rapport annuel du Fonds d'exploitation des infrastructures

Le rapport annuel du Fonds d'exploitation des infrastructures doit être soumis au plus tard le 15 juin 2025. Ce rapport doit comprendre les dépenses réelles effectuées au plus tard le 31 mars 2025 ainsi que les dépenses prévues pour 2025-2026. Ce rapport doit être remis chaque année, que votre établissement ait ou non des dépenses réelles ou prévues à déclarer. Ce rapport doit être soumis dans le SGCF par voie électronique. Les tableaux 2024-2025 pour le calcul des coûts d'électricité et des coûts d'exploitation des locaux sont publiés sur notre site Web. Vous pouvez utiliser ces tableaux pour calculer, à l'aide d'une méthode simplifiée, les coûts que vous souhaitez déclarer dans votre rapport annuel du Fonds d'exploitation des infrastructures. Ces tableaux sont mis à jour chaque année, habituellement en avril. Merci du temps et des efforts que vous consacrez à la production de ces rapports.

Versements du printemps 2025 au titre du Fonds d'exploitation des infrastructures

Nous effectuons les versements au titre du Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) à chaque printemps, et ce, deux ans après la finalisation d'une entente de contribution financière. Ainsi, au printemps 2025, nous verserons aux établissements toute partie non dépensée de l'enveloppe mise à leur disposition avant le 1^{er} avril 2023.

Pour ce faire, nous utilisons une approche fondée sur le risque. Ainsi, vous ne recevrez de versement que si notre analyse de vos derniers rapports annuels du FEI indique que vous serez en mesure d'utiliser cette enveloppe dans les cinq ans.

Nous vous informerons par écrit si votre établissement peut s'attendre à recevoir un versement et nous vous confirmerons le montant et les détails du calcul par la même occasion. Vous pouvez également demander des fonds additionnels en produisant le rapport annuel du FEI (date limite fixée au 15 juin 2025), si le versement effectué au printemps ne suffit pas à couvrir vos besoins pour l'année.

Si nous décidons de reporter un versement du printemps, nous vous aviserons également par écrit en indiquant la raison qui a motivé cette décision.

Nous avons récemment mis à jour notre gabarit d'entente de contribution financière au titre du FEI. Vous devrez donc signer la nouvelle entente avant que nous puissions effectuer votre prochain versement au titre du FEI. Elle vous sera envoyée par courriel (DocuSign).

Pour en savoir plus, veuillez consulter la page Web du Fonds d'exploitation des infrastructures.

Publication du Rapport de 2024 sur les résultats

Vous pouvez désormais consulter en ligne notre **Rapport de 2024 sur les résultats**. Ce rapport résume visuellement les retombées et les résultats atteints du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 au moyen de l'infrastructure de recherche subventionnée par la FCI. Il s'appuie sur les renseignements recueillis dans 1 741 rapports d'avancement de projet soumis à la FCI par 85 établissements partout au Canada afin de mesurer le rôle que joue l'infrastructure de recherche pour :

- Attirer et retenir des chercheurs et chercheuses du monde entier;
- Soutenir la formation de la prochaine génération de chercheurs et chercheuses;
- Favoriser les collaborations;
- Produire de nouvelles connaissances;
- Générer des retombées au Canada découlant de l'innovation.

Nous avons également mis à jour le **tableau de bord interactif** qui se trouve sur le site Web de la FCI afin d'y ajouter les derniers rapports d'avancement de projet. Celui-ci permet de comparer les données compilées en ce qui concerne les principaux résultats et les principales retombées au cours des cinq dernières années (de 2019-2020 à 2023-2024).

Nous tenons à remercier les établissements, les chercheurs et les chercheuses de nous avoir remis des informations de qualité et d'une grande valeur.

Rapports d'avancement de projets

La question sur l'état de la mise en service pour 2025 et le gabarit du rapport d'avancement de projets sont désormais en ligne dans le SGCF. La date limite pour répondre à cette question et soumettre un rapport d'avancement de projet est le 30 juin 2025. Ceux-ci sont une source d'information essentielle pour la FCI. Ils l'aident à gérer les projets, à évaluer les résultats de ses investissements et à en rendre compte.

Des nouvelles du Navigateur

Davantage de possibilités de collaboration par l'entremise du Navigateur d'installations de recherche.

Depuis le 1^{er} avril 2025, toute installations de recherche, qu'elle ait reçu du financement de la FCI ou pas (mais étant située dans un établissement admissible à en recevoir) peut désormais s'inscrire à notre répertoire d'installations en ligne. Comptant plus de 850 laboratoires répartis d'un océan à l'autre, le Navigateur est la ressource la plus complète en son genre. Profitez de cette occasion et aidez vos chercheurs et chercheuses à prendre contact avec des innovateurs et innovatrices des secteurs privé, public et à but non lucratif. Pour en savoir plus, consultez le site inscrivezvotrelabo.innovation.ca.

Vous êtes au courant d'un exemple de succès en recherche lié à une prise de contact, à un projet ou à une collaboration à long terme ayant vu le jour grâce au Navigateur?

N'hésitez pas à nous en faire part! Votre histoire pourrait faire l'objet d'un article publié dans le magazine anglophone *CanadianSME*, illustrant la manière dont les chercheurs et chercheuses favorisent l'innovation et la réussite des entreprises partout au Canada. Contactez-nous à navigateur@innovation.ca.

Nouveaux articles et balados sur les travaux de recherche menés dans vos établissements

Nous publions régulièrement des articles à propos des projets de recherche que nous finançons. Jetez un coup d'œil à nos derniers titres :

Les mines et la métallurgie à l'ère de l'industrie 4.0 : un laboratoire de l'**Université McGill** met au point des outils de simulation grâce auxquels les mines et la métallurgie peuvent entrer de plain-pied dans l'ère de l'industrie 4.0;

Exploiter le potentiel du stockage de données sur ADN : le Canada au premier plan : la méthode de « l'origami d'ADN » permettrait-elle de stocker une partie des 149 billions de gigaoctets d'information de la planète et ainsi contribuer à relever le défi lié au stockage des mégadonnées? William Hughes, du **Campus Okanagan de l'Université de la Colombie-Britannique**, explore cette voie;

Une femme inébranlable à la tête d'études géotechniques (balado) : Pooneh Maghoul, une chercheuse de **Polytechnique Montréal**, se préoccupe de savoir si nos infrastructures peuvent résister aux effets des changements climatiques.

Dates importantes à retenir

15 juin 2025	Date limite pour soumettre une proposition au Fonds des leaders John-R.Evans (volet non affilié)
18-19 juin 2025	Séance du conseil d'administration de la FCI

Restons en contact. Tenez-vous au courant de nos activités et annonces : **abonnez-vous** à nos communications dès aujourd'hui.